



LES ARCHERS DE LA SALLANCHE

Sont heureux de vous accueillir au
CHAMPIONNAT REGIONAL TAE DI
Auvergne-Rhône-Alpes



Samedi 2 Juillet 2022
Dimanche 3 Juillet 2022

Concours sélectif pour le championnat de France



LIEUX : Terrain de la braconne (à côté de la piscine de Sallanches) Lat. 45.92929133199832 / Lng. 6.645421341104574

401, route des folieux

74700 Sallanches

PROGRAMME :	SAMEDI 2	DIMANCHE 3
Classiques	Poussin, Benjamin, Minime H/F	Cadet à S3 H/F
Poulies	Cadet à S3 H/F	
9h – 9h30	Grefte	Grefte
9h30 – 10h00	Echauffement (3 volées)	Echauffement (3 volées)
10h00 – 12h30	Qualifications Rythme (ABC)	Qualifications Rythme (ABC)
13h00 – 14h30	Tir doubles mixtes B/M 30m, Poulies scratch 50m	Tir doubles mixtes C/J 60m, scratch 70m
14h45	Phases Finales (Duels individuels)	Phases Finales (Duels individuels)
17h00	Remises des prix	Remises des prix

DEROULEMENT PHASES FINAL :

Les modalités des phases finales individuelles et doubles-mixtes de club sont définies dans les règlements édités par le comité régional.

ARBITRES : SAMEDI : Responsable Jean-Pierre Meynard
Gilles Decreuse, François Cervo, Véronique Reymondier, Bernard Laureau
DIMANCHE : Responsable Jean-Pierre Meynard
Michel Gesnik, François Cervo, Véronique Reymondier, Bernard Laureau

LICENCE : Licence compétition avec photo ou pièce d'identité obligatoire

TENUE : Tenue de club ou tenue blanche exigée

BUVETTE : Sandwichs, gâteaux, glaces, boissons (pour midi précommande le matin nécessaire)

PREINSCRIPTION :

A envoyer par courrier avec le bulletin d'inscription accompagné du chèque (un par archer), à :

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc - Maison Régionale des sports

68 avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07

Mail : secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

Date limite : dimanche 19 Juin 2022

Tarifs : 12€ S1/S2/S3, et 8€ P/B/M/C/J.

